## Les inscriptions à l'école sont ouvertes!

Les inscriptions des enfants nés jusqu'au 31 décembre 2022 sont ouvertes. L'inscription des enfants nés en 2021 est obligatoire.

L'inscription des enfants nés en 2022 n'est pas obligatoire, et seront accueillis selon certaines conditions.

## Modalités d'inscription

Le directeur de l'école ne reçoit que sur rendez-vous.

Vous pouvez le contacter :

- Par téléphone (O3-21-41-81-35). N'hésitez pas à laisser un message.
- Par mail: ce.0623510d@ac-lille.fr

## Ce qu'il faut apporter pour le rendez-vous

- 1. Le livret de famille
- 2. Le carnet de santé de l'enfant





N'oubliez pas d'aller à la mairie de Blangy-sur-Ternoise, avec un justificatif de domicile, afin de valider l'inscription à l'école. Sans cela, l'inscription ne sera pas validée.